



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition mars 2019



Crédit photo : Marlène Larouche



Crédit photo : Mélissa Maltais



Crédit photo : Marlène Larouche



PLAISIRS D'HIVER 2019



PLAISIRS D'HIVER 2019

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !	3
TOLÉRANCE ZÉRO	6
PAGE DE PRESENTATION : CACARDEUR.....	6
CONNAISSEZ-VOUS... ..	7
LE PRINTEMPS.....	8
FÊTE DES BÉNÉVOLES	9
SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE	9
SERVICE DES LOISIRS	10
PLAISIRS D'HIVER 2019 – EN IMAGES.....	15
SERVICE D'URBANISME	17
TRAVAUX PUBLICS.....	19
POMPIERS VOLONTAIRES	20
CAPSULES DE PRÉVENTION : LE FOYER A L'ETHANOL	20
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	22
CAPSULES SANTÉ.....	22
JOUR DE LA TERRE	23
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T	24
VACANCES DE PÂQUES	25
BINGO	26
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019.....	27

Prochaine réunion du conseil : Lundi, le 8 avril 2019 à 19 h 30

Numéros à retenir :

- Bureau municipal: 567-2203
- Pompiers, ambulance, police: 911
- Centre des loisirs: 567-2177
- Bibliothèque municipale (Lundi soir) : 567-9529
- Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan : 589-4557
- Site d'enfouissement : 567-3118 ou 589-4557
- Maison des jeunes: 567-1202
- CLSC: 567-2274
- Fourrière: 589-1597

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>



Facebook :

Municipalité de Pointe aux Outardes

Courriel :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi :

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Crédit photo : Journal le Manic

Bonjour à vous toutes et tous !

L'hiver s'achève enfin et le printemps a déjà commencé à se manifester. Malgré une saison hivernale difficile, il faut reconnaître l'effort soutenu et la qualité du travail du personnel des travaux publics de la municipalité et de l'équipe de déneigement des Entreprises R&G St-Laurent qui ont, à mon avis et celle de plusieurs citoyens, su relever le défi avec brio. BRAVO ! Maintenant, les principales décisions prises par votre conseil municipal, lors de la session ordinaire du 11 mars dernier.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) : Tout d'abord, soumise par lettre et effective à compter du 19 février 2019, nous avons dû accepter la démission de M. Richard Dallaire, au titre de chef de caserne de la brigade de pompiers volontaire. Un gros merci Richard, pour toutes ces années passées au Service de Sécurité Incendie de la Municipalité et de la Péninsule de Manicouagan. Tu mérites tout notre respect et notre reconnaissance.

Le 7 février dernier, M. Philippe Beaudet, directeur du SSI, a remis son rapport d'inspection. Suite au dépôt de celui-ci, le constat est que notre camion-citerne ne répond plus aux normes d'intervention

d'urgence. Nous avons entériné sa décision de le retirer du service et résolu de procéder à sa vente par appel d'offre.

Enfin, nous avons également résolu de nommer le directeur du SSI, M. Philippe Beaudet, le lieutenant, M. Steeve David-Dumont et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Dania Hovington, à titre de représentants du comité technique incendie visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie.

DÉPENSES AUTORISÉES : Au chapitre des principales dépenses autorisées par le conseil, il faut noter des frais de 3 272 \$ plus taxes qui seront versés à **Hydro Québec** pour l'installation de 3 nouveaux luminaires sur la rue Labrie Est. Nous avons aussi confirmé la participation financière de la municipalité pour un montant de 3 732 \$, sur un budget totalisant 4 232,50 \$, pour défrayer les coûts du **Souper et de la soirée des bénévoles**, organisé en collaboration avec **La Troupe Art'Scène**, qui se tiendra vendredi, le 12 avril prochain.

DÉLÉGATIONS : Régulièrement la présence de vos élus est sollicitée pour représenter la municipalité lors d'événements organisés par divers organismes ou instances. Ainsi, lors de la dernière session, il a été résolu d'autoriser M. Dave Prévèreault, M. Julien Normand, M. Pierre Ross ainsi que Mme Sylvie Ostigny et moi-même à assister au **Souper-bénéfice annuel du Parc nature de Pointe-aux-Outardes** qui aura lieu, le 27 avril prochain, à l'Hôtel Le Manoir de Baie-Comeau.

Aussi, comme **La Maison des Femmes de Baie-Comeau** célèbre cette année son 30^e anniversaire, Mme Sylvie Ostigny et moi-même assisterons au Souper conférence qui se tiendra, mardi le 16 avril, à l'Hôtel Le Manoir de Baie-Comeau.

Finalement, j'ai été autorisé, à titre de Maire, à me rendre à Québec pour représenter la Municipalité lors de **la Journée de la Manicouagan à l'Assemblée Nationale** le 27 mars prochain. Durant ce séjour, j'aurai l'opportunité de rencontrer divers ministres de même que les chefs des trois partis d'opposition.

ASSOCIATION ÉPILEPSIE CÔTE-NORD : Suite à la demande de ladite association, le conseil a résolu que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes proclame officiellement « **Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie** ».

CLUB LES SKIEURS DE LA SAVANE : À la page 27 du *Cacardeur* de février dernier, le Club les Skieurs de la Savane avisait la population de la fermeture temporaire de la piste de ski de fond, compte tenu que certaines dispositions légales devaient être clarifiées afin de s'assurer que le Club puisse fonctionner de plein droit et en toute sécurité. Depuis ce temps, suite à la démission de trois membres du conseil d'administration, les membres restants ont pris la décision d'entamer les procédures de dissolution du Club.

Donc, en raison de ces événements, le conseil a pris la décision d'ajouter le Club les Skieurs de la Savane sur sa police d'assurance à compter du 8 mars 2019, et ce, jusqu'à la dissolution du Club, après quoi la municipalité prendra possession des baux auprès de la MRC de Manicouagan pour le sentier et le refuge.

Conséquemment, Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, a été autorisée à signer les documents afférents au dossier.

REGISTRE QUÉBÉCOIS DES ARMES À FEUX : Le 11 février dernier, j'avais pris l'engagement que je ferais les représentations et les vérifications nécessaires afin que le conseil puisse débattre de la question par la suite.

Donc, une résolution a été présentée et adoptée à la majorité selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au Premier Ministre, de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

NOTE : En terminant, si vous voulez avoir plus de détails sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web www.pointe-aux-outardes.ca , il vous sera alors possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal ainsi que les *Cacardeur* qui ont déjà été publiés.

Au plaisir de vous saluer !

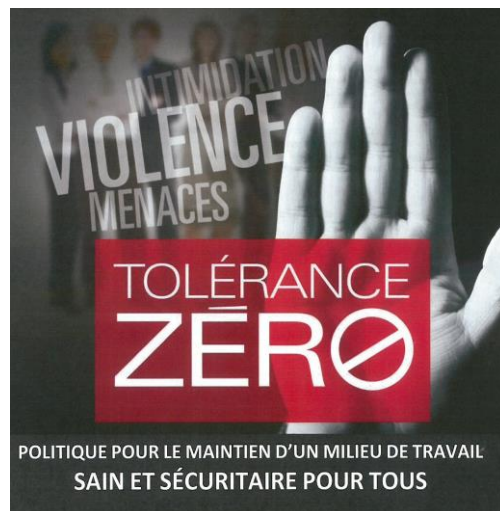
Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

TOLÉRANCE ZÉRO

Depuis 2013, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à fournir à ses employés un milieu de travail où chacun est respecté. Personne ne doit tolérer la violence au travail à quelque moment et pour quelque raison que ce soit. Nul n'a le droit d'exercer de la violence à l'égard de quiconque, au travail ou dans quelque situation reliée à l'emploi. Quelle que soit sa forme, la violence au travail est inacceptable et elle ne sera jamais tolérée par la Municipalité.

La Politique s'applique à tous les employés de la Municipalité. Elle vise les relations entre les représentants de l'employeur (élus et non-élus) et les employés, entre collègues de travail, et entre les employés et les citoyens ou les visiteurs. Elle s'applique aussi aux sous-traitants et fournisseurs, et, plus généralement à toute personne en contact avec la Municipalité.



La Politique s'applique quel que soit le lien entre la victime et la personne au comportement violent. Elle s'applique aussi dans le cadre des activités reliées à l'emploi, autant sur les lieux de travail qu'en dehors de ceux-ci, pendant ou à l'extérieur des heures normales de travail. Elle s'applique enfin lors d'une activité de formation, d'une représentation faite au nom de la Municipalité et lors d'activités sociales.

PAGE DE PRÉSENTATION : CACARDEUR



Au fil des mois, la reliure affichera de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes. Je vous invite donc à me faire parvenir vos images d'activités de plein air, de paysage, de faune, etc. Des photographies qui représentent la beauté de notre municipalité et sa grande diversité. Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition. Merci à Mme Marlène

Larouche et Mme Mélissa Maltais pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyer vos clichés à l'adresse suivante : **municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

CONNAISSEZ-VOUS...

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir faire, vos habiletés diverses, etc.

Ce mois-ci

Nous vous présentons les athlètes de Pointe-aux-Outardes ayant participé à la 54^e *Finale des Jeux du Québec* qui s'est déroulée à Québec du 1^{er} au 9 mars dernier.

En patinage artistique, Marifée Girard-Lachance, âgée de 14 ans, a remporté une médaille de bronze dans la catégorie Pré-Novice Dame B.



Crédit photo : Carl Rodrigue - photographe



Ce fut une belle expérience pour Anaëlle Gagné, gardienne de but (hockey féminin, 13-14 ans), qui participait pour la toute première fois au Jeux du Québec.

(photo : à gauche).

Tristan Pelletier, pour sa part, faisait parti de la délégation pour le hockey masculin 13-14 ans, également en tant que gardien de but. (photo : en bas à droite)

Vous ou quelqu'un de votre entourage a participé ou participera prochainement à un événement. Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Félicitation à Marifée, Anaëlle et Tristan pour leur performance !



Crédit photo : Carl Rodrigue - photographe

LE PRINTEMPS

C'est mercredi, le 20 mars dernier, que le printemps a pointé le bout de son nez.

Le printemps est la première saison de l'année. Son nom provient du latin « primus tempus » qui signifie « premier temps ». Cette saison symbolise le renouveau de la vie et de la terre.

Il y a très longtemps, pour dire printemps, on utilisait le mot Primevère. Primevère, c'est aussi le nom que l'on donne à la première fleur qui pousse au printemps. On remarque également le retour des oiseaux migrateurs qui ont séjourné dans les pays du Sud pour échapper au froid de l'hiver.

**L'hiver est terminé !!
Bienvenue cher
printemps !!**



O	O	S	T	I	L	N	E	S	S	I	P	E	L
E	S	S	U	O	M	E	L	P	M	A	P	Z	U
A	E	F	I	C	A	I	R	E	I	N	E	A	L
I	N	S	O	L	E	I	L	L	M	I	T	P	U
H	I	E	R	F	U	O	S	E	O	S	T	O	N
T	R	I	R	A	N	A	C	I	S	S	E	T	E
Y	A	I	C	U	O	S	N	M	A	U	L	E	L
S	D	B	L	E	T	N	R	O	E	O	E	S	L
R	N	E	R	E	V	E	M	I	R	P	M	I	I
O	A	B	N	E	N	A	N	A	B	T	O	T	A
F	M	E	L	L	I	U	Q	N	O	J	I	Y	P
A	G	R	E	N	I	T	N	E	M	E	L	C	T
N	I	R	E	S	E	L	U	C	N	O	N	E	R

PAMPLEMOUSSE	PAILLE
CLEMENTINE	AMBRE
PRIMEVERE	GENET
MANDARINE	MELON
JONQUILLE	SOUCI
FORSYTHIA	SERIN
PISSENLIT	MIEL
RENONCULE	LUNE
OMELETTE	BLE
POUSSIN	OR
FICAIRE	
CITRON	
CYTISE	
TOPAZE	
BANANE	
MIMOSA	
SOLEIL	
SOUFRE	
CANARI	



FÊTE DES BÉNÉVOLES

Tout comme les années passées, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, la municipalité de Pointe-aux-Outardes organisera un souper suivi d'une soirée spectacle avec la Troupe Art'Scène.



Merci
À nos bénévoles!

La Fête des bénévoles aura lieu vendredi, le 12 avril prochain à compter de 17h. L'entrée est gratuite pour les bénévoles et 20\$ pour les accompagnateurs (souper et soirée).

Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apporter vos consommations !

Pour vous procurer vos billets et réserver votre place, communiquer au 418-567-2203. Faites-vite ! Quelques places sont encore disponibles !



C'est le moment idéal pour remercier nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement tout au long de l'année.

SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE

La Troupe Art'Scène présentera son spectacle samedi, le 13 avril à 19h30. Le coût du billet est de 10\$/adulte et de 5\$/enfant âgé de moins de 12 ans. Faites vite et bienvenue à tous !

Pour vous procurer vos billets et réserver votre place, communiquer au 418-567-2203.



Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apporter vos consommations !

SERVICE DES LOISIRS

Mars, mois des plaisirs d'hiver et de la relâche. Tout d'abord, un petit retour sur les activités de la semaine de relâche! Ce fût une semaine bien remplie et surtout réussie! Les jeux gonflables sont des incontournables, les soirées diffusion de film grandement appréciés des petits et des grands, les activités variées, les cafés et chocolats chauds et **25** prix de participation ont été remis au hasard. La course aux jouets sur glace a été plus qu'amusante et sera probablement de retour en 2020 avec peut-être même la participation de d'autres municipalités !

Merci à nos partenaires : Canadian Tire, IGA extra Marché Gagné, Télé-Jeux Vidéos Baie-Comeau et Ciné-Centre Baie-Comeau. **Merci aux familles d'avoir participé en grand nombre! Merci aux bénévoles pour leur implication et leur aide!!!**

La patinoire et le Centre des loisirs sont désormais fermés. La saison a été une belle réussite avec une bonne participation et grâce à Dame Nature nous avons pu en profiter jusqu'à la mi-mars!! Wow! De retour à l'hiver prochain!

Au niveau de la **glissade** veuillez noter que les **heures d'ouverture** ont été **modifiées** et que le Centre des loisirs est fermé durant ces heures. Il n'y aura donc plus de prêt de matériel de glisse.

Voici les nouvelles heures :

Lundi au vendredi : Fermée
Samedi et dimanche : 9h00 à 17h00

Les prochains **Espace Famille** en collaboration avec le Regroupement Manicouagan *on s'attache et AlimentAction* se tiendront les mardis 26 mars et 30 avril entre 9h00 et 12h00. C'est gratuit!

Nouveauté! Nouveauté! L'organisme Grains de Soleil qui offre ses services partout en péninsule sera chez nous le samedi **6 avril** prochain afin de vous accueillir dans un atelier Espace famille entre 10h00 et 12h00, au Centre des loisirs et c'est **gratuit!**





Le Comité de la Politique familiale/MADA est heureux de la participation de la population à son **Café-Viennoiseries** du 19 mars dernier avec la présence de Mme Stéphanie Deschênes, agente de la Sûreté du Québec, dans le cadre du *Mois de la prévention contre de la fraude*. D'ailleurs, le Comité veut réitérer l'activité de Café-Viennoiseries afin d'en offrir un tous les mois à la population sous forme de conférence, d'atelier ou de thématique. Alors, si vous avez des sujets ou des thématiques dont vous voulez avoir dans le cadre de cette activité, merci de me transmettre vos suggestions.

Prochain Café-Viennoiseries : Jeudi, le 25 avril dès 9h00. Sujet à confirmer, surveiller la page Facebook et le site internet de la municipalité pour plus de détails.

FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à leur prochain brunch au Centre des loisirs de 8h30 à 11h30, le coût est de 6 \$ pour les 12 ans et +, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les moins de 5 ans. Le dimanche, 21 avril prochain!

L'événement souper spaghetti et soirée animée par Denis Lepage, samedi, le 30 mars prochain affiche maintenant complet! Félicitations aux organisateurs pour la belle réussite et bonne soirée à tous! **Tenue sport et western sont suggérés.**

Aliment'Action et la Municipalité de Ragueneau vous invite à des ateliers de cuisine pour les 12-18 ans! **Seule date pour toute la péninsule!** Jeudi, le 18 avril prochain dès 18h00! Inscriptions via Édith Martel à la municipalité de Ragueneau au 418 567-2345 ou par courriel : emartel@municipalite.ragueneau.qc.ca

Ateliers de cuisine pour les jeunes

Tu as 12 ans et plus, tu n'as jamais fait d'épicerie, lu une étiquette ou préparé tes repas! Tu aimerais apprendre à cuisiner! Nous sommes là pour t'aider! Et c'est complètement gratuit!

Tu seras prêt à cuisiner seul et à petit prix en seulement 3 h d'atelier!

Notre atelier c'est :

- Test de connaissances sur la préparation des aliments.
- Atelier pratique en cuisine et mets faciles à préparer.
- Trucs pour faire une épicerie à bas prix, pour choisir des aliments sains et pour cuisiner en respectant les règles d'hygiène.

© 2018, AlimentAction

Pour réserver votre atelier :

emartel@municipalite.ragueneau.qc.ca



À gagner :

un ensemble de départ d'une valeur de 206 \$ par atelier

LE 18 AVRIL 2019 18H00

**Au Centre communautaire Edouard-Jean
10, des loisirs Ragueneau, Québec**



AlimentAction

La Manicouagan cuisine sa forme



Le Centre des loisirs a reçu des dons. Nous tenons à remercier M. Florian Lévesque pour une console Wii avec accessoires et près de 15 jeux! La console sera installée dans les prochaines semaines. Merci également à Mme Stéphanie Dumais pour son jeu de soccer sur table miniature!

Par le fait même, si vous avez des jeux sur table inutilisés à la maison et que vous voulez en faire don au Centre des loisirs, merci de communiquer avec Joëlle au 418-567-2177 poste 1.



Fabrique Les Buissons, seule église au Québec dédiée à Saint Anoine, vous invite à sa neuvaine pour une 15^e année, dès mardi, le 16 avril prochain à 19h15. Pour plus d'infomations, contactez Mme Micheline Boulanger, 418-567-2432.

Sentier de ski de fond : La Municipalité de Pointe-aux-Outardes vous annonce la réouverture du sentier de ski de fond. La piste sera entretenue au besoin, et ce, jusqu'à ce que les conditions de glisse ne soient plus praticables. La location d'équipement est toujours disponible au Centre des loisirs au coût de 10\$ pour la saison complète.

Pour les disponibilités et les dates renseignez-vous auprès de Joëlle Bernier, 418-567-2177 poste 1 ou à l'adresse suivante : loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Nous tenons à vous informer que suite à la décision, du 15 février dernier des Skieurs de la Savane, de fermer le sentier en raison de différents enjeux légaux, la Municipalité s'est tout de suite mise en mode solution afin de régler la situation, et ce, aussi rapidement que possible.

Nous nous excusons des désagréments que cela a pu causer aux personnes affectées par cette situation et tenons à rassurer la population que la municipalité souhaite maintenir cette offre de service à ses citoyens qu'elle veut garder active et en santé.

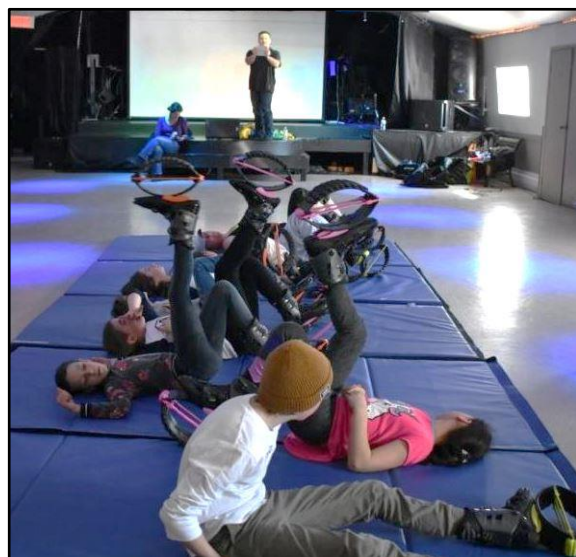
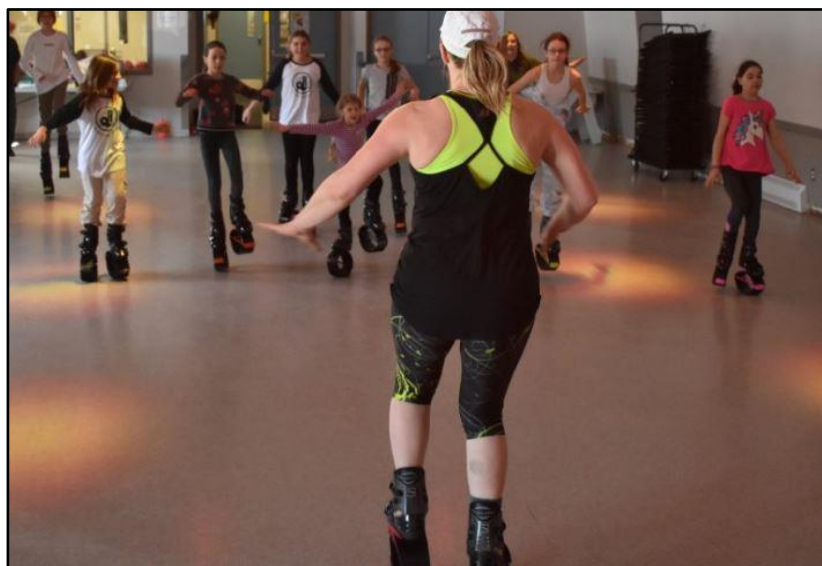
Le travail continu et la collaboration avec les bénévoles du Club de ski de fond quasi quotidienne a permis de rectifier le tout et permettre aux amateurs de finir la saison. Nous en tirons certaines leçons et avons pris le temps d'écouter et de comprendre les personnes impliquées dans ce contexte particulier.

Nous tenons à remercier personnellement chacune des personnes impliquées auprès du Club de ski de fond des Skieurs de la Savane pour leur travail et leur implication bénévole tout au long des dernières années et de cette année en particulier.



PLAISIRS D'HIVER 2019 – EN IMAGES





**MERCI À TOUS,
CE FÛT UNE TRÈS BELLE SEMAINE REMPLIE DE BELLES ACTIVITÉS !
ON SE DIT À L'AN PROCHAIN !**

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cette effet, prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit de le compléter et nous le faire parvenir.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

VISITE DE TERRAIN : OBLIGATION DE RECEVOIR L'OFFICIER

▪ **Selon le Code Municipal à l'article 492**

SECTION III - DES BÂTIMENTS (visites des maisons)



492. Toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements pour autoriser ses officiers à visiter et à examiner, entre 7 et 19 heures, toute propriété mobilière et immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés, pour vérifier tout renseignement ou pour constater tout fait

nécessaire à l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, d'émettre un avis de conformité d'une demande, de donner une autorisation ou toute autre forme de permission, qui lui est conféré par une loi ou un règlement et pour obliger les propriétaires, locataires ou occupants de ces maisons, bâtiments et édifices, à recevoir ses officiers et à répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements.

(C.M. 1916, a. 392; 1996, c. 2, a. 455; 2001, c. 35, a. 28.)

- **Selon le règlement #340-18 relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de l'ôtement et de construction.**

2.1.3 VISITE DES TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Dans l'exercice de ses fonctions, l'officier peut, entre 7 heures et 19 heures, visiter tout terrain et toute construction afin de s'assurer de l'observance des règlements d'urbanisme.

2.7 OBLIGATION DE RECEVOIR L'OFFICIER

Toute personne doit recevoir l'officier, lui donner toute l'information qu'il requiert et lui faciliter l'accès à toute partie du bâtiment et du terrain.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE

SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



Merci de votre collaboration !

BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES



La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES - RECRUTEMENT



Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

CAPSULES DE PRÉVENTION : Le foyer à l'éthanol

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse, surtout depuis que certaines municipalités interdisent l'installation de nouveaux foyers au bois sur leur territoire. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.



Les foyers à l'éthanol sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. Soyez prudent et gardez un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.

Assurez-vous que votre résidence est munie d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) ainsi que d'un extincteur portatif adéquat et en bon état de fonctionnement.

Mesures de sécurité pour les foyers à l'éthanol

L'éthanol, aussi appelé bioéthanol, est un liquide inflammable et volatil.

À température ambiante, il peut produire des vapeurs irritantes et inflammables. Ces vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air et, en concentration suffisante, elles risquent de s'embraser au contact d'une flamme.

Voici quelques mesures de sécurité à adopter afin de profiter pleinement de votre foyer décoratif en toute sécurité :

- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait aux normes canadiennes. Exemples d'étiquettes de certification apposées sur les foyers à éthanol et qui attestent de leur conformité à la norme canadienne.



- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer puisque l'appareil a été conçu pour être utilisé avec un type d'éthanol déterminé.
- Privilégiez l'utilisation d'un long briquet ou de longues allumettes afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.
- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder.
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue (allumette, chandelle, briquet, etc.)
- Entreposez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html>

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.

Horaires du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

CAPSULES SANTÉ



1 mois, 3 objectifs et du soutien gratuit !

Le *Défi Santé* invite tous les Québécois, seuls ou en famille, à mettre leur santé en priorité à l'occasion d'un défi collectif et motivant. Les participants s'engagent à atteindre 3 objectifs. Des gestes simples pour "entraîner" vos habitudes de vie !

Pas besoin d'être un athlète pour réussir le défi ! À gagner, 1 an d'épicerie chez IGA. Inscrivez-vous sur **defisante.ca**

 OBJECTIF 5	 OBJECTIF 30	 OBJECTIF ZEN
Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour	Bouger au moins 30 minutes par jour	Prendre un moment pour se détendre chaque jour

* Le règlement du *Défi Santé* et le détail des prix et des offres peuvent être consultés à defisante.ca

JOUR DE LA TERRE



Célébré pour la première fois le 22 avril 1970 sous l'impulsion du sénateur du Wisconsin Gaylord Nelson qui encouragea les étudiants à sensibiliser à l'environnement dans leurs communautés, le Jour de la Terre marque tous les ans

l'anniversaire de la naissance du mouvement environnemental le plus important de la planète.

Participez au concours *Mon jour de la Terre* en inscrivant votre activité environnementale, avant le 22 avril, à l'adresse suivante : <https://www.jourdelaterre.org/activites/inscrire-une-activite>

Toute activité ajoutée au calendrier vous donne une chance de plus de remporter l'un des nombreux prix.

Source : <https://www.jourdelaterre.org/qc/22-avril/concours/calendrier-en-ligne>

1 - C'est l'action qui permet de réutiliser tout ou partie d'un objet ou d'un emballage.

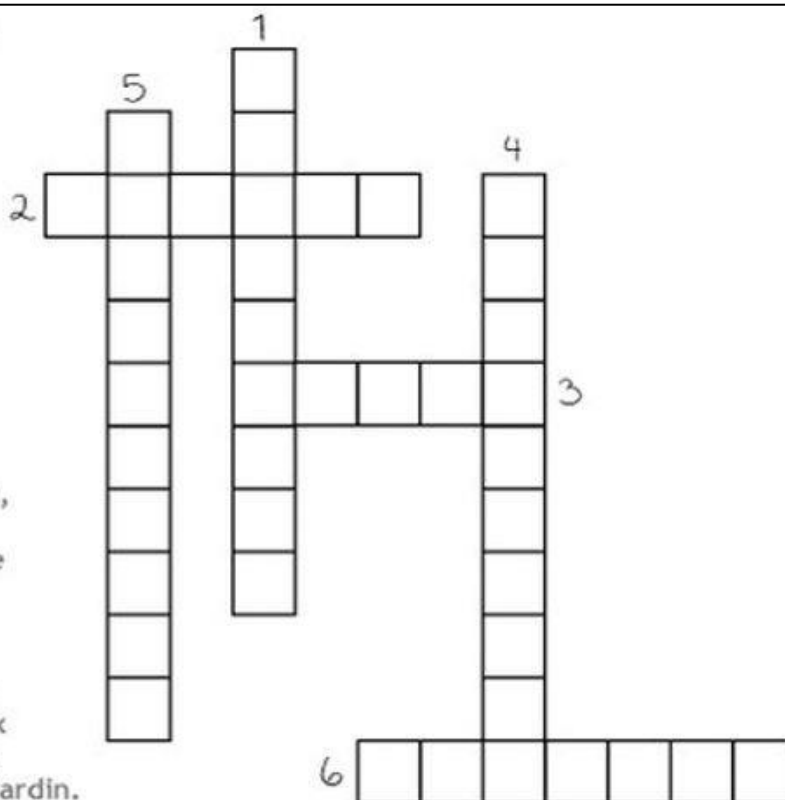
2 - Pour te laver, elle consomme moins d'eau qu'un bain.

3 - C'est un aliment qui est produit près de chez toi : on dit de lui que c'est un produit _ _ _ _ _.

4 - C'est une agriculture respectueuse de l'environnement, avec un mode de production spécifique. Tu peux reconnaître les produits issus de cette filière grâce au logo AB.

5 - C'est l'action qui permet de transformer des déchets végétaux (épluchures des légumes et des fruits...) en terre riche pour le jardin.

6 - C'est un insecte essentiel pour la pollinisation des fleurs.



RÉPONSES À LA PAGE 25

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (**S**avoir être **Q**uelqu'un d'**U**nique **A**ux yeux de **T**ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibrer lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.



Pour être au courant des activités et des mises à jour, rejoignez le groupe Facebook de la Maison des jeunes au **Mdj le S.Q.U.A.T**

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Lundi : 18h00 à 21h30
Mardi : 18h00 à 21h00
Mercredi : 18h00 à 21h00
Jeudi : 15h00 à 21h30
Vendredi : 18h00 à 23h00

Responsable : Maryvonne Tremblay
Informations : 418-567-1202
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

Deux belles activités parmi tant d'autres

Mercredi, le 13 mars dernier, les jeunes ont assisté au match de hockey opposant les Remparts de Québec au Drakkar de Baie-Comeau au Centre Henry-Leonard. Grâce à la générosité de la Caisse Populaire Desjardins de Hauterive, huit personnes ont pu apprécier cette belle soirée, surtout que le Drakkar a remporté la partie en prolongation 2 à 1. Merci !

Les jeunes ont également beaucoup aimé leur journée de glisse au Centre des loisirs durant la semaine de relâche.



Crédit photo : Maison des jeunes le S.Q.U.A.T

VACANCES DE PÂQUES

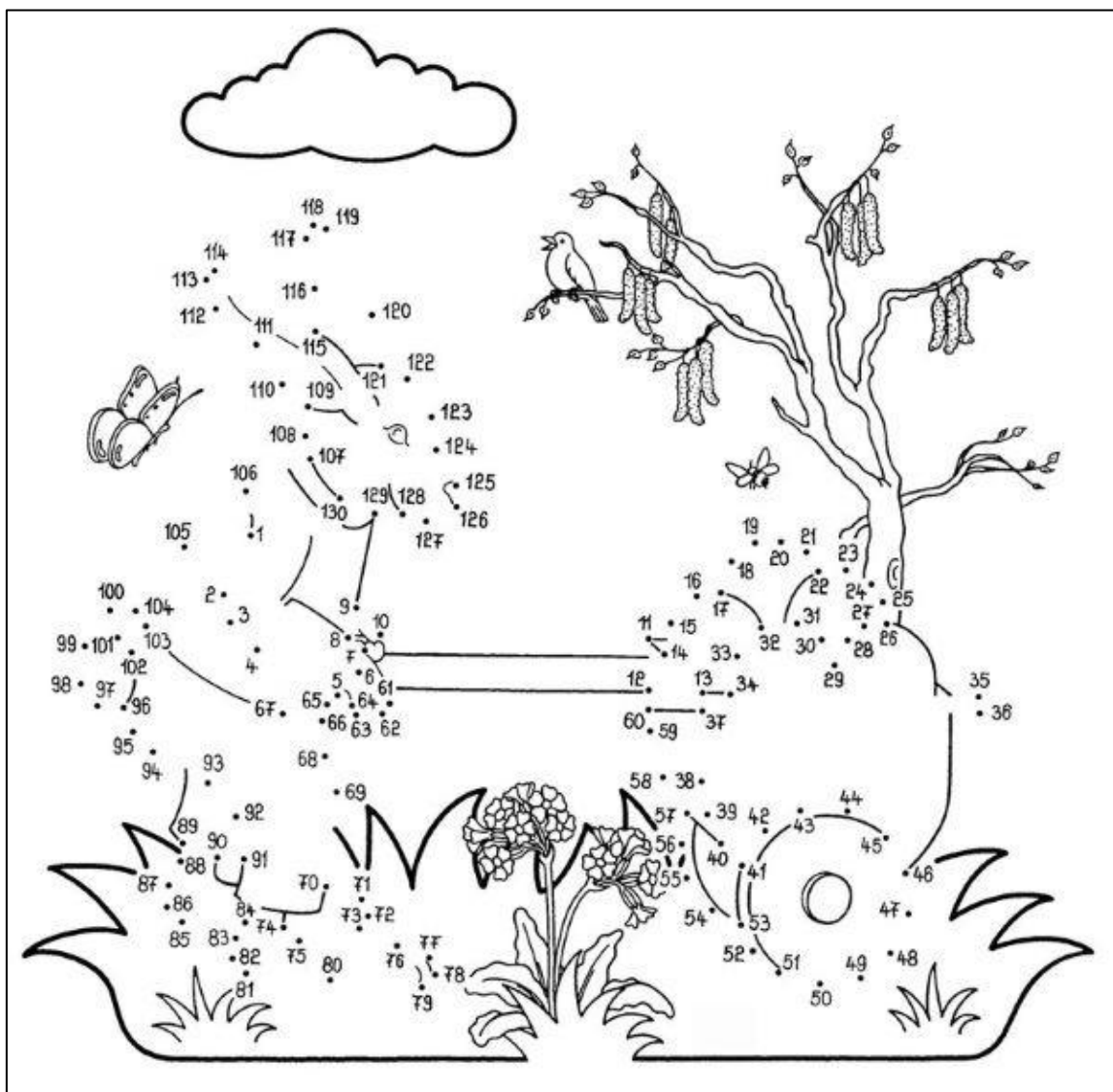


Veillez prendre note qu'en raison du congé Pascal nos **bureaux seront fermés du vendredi, 19 avril jusqu'au lundi, 22 avril inclusivement.**

Si vous prévoyez prendre la route afin de profiter de ce long congé, soyez prudents lors de vos déplacements !

Bon congé à tous et Joyeuses Pâques !

Relier les points et colorier le dessin.





BINGO RÉGULIERS À TOUS

LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1^{er} jeudi de chaque mois :
total des prix 3 600\$

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

	Régulier	Spécial
TOTAL DES PRIX :	3 200\$	3 600\$

	<u>CARTE</u>	<u>PRIX</u>	<u>PRIX</u>
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 \$	200\$
2-tour en T ┐ : en haut ou en bas	orange	250 \$	250\$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 \$	200\$
4-tour du FREE	jaune	250 \$	250\$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		300 \$	400\$
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 \$	200\$
6-tour en X	grise	250 \$	250\$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 \$	200\$
8-tour : 1^e carte pleine	brun	1 000 \$	1 200\$
2^e carte pleine	brun	350 \$	450\$

Réclamation des prix : Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 9 h à midi** et du **lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h** et le **jeudi de 8 h 30 à 19 h 30**.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

AVRIL							MAI						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
28	29	30					26	27	28	29	30	31	

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lundi, le 22 avril : Installation fermée

Mercredi, le 29 mai : Encombrants

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✔ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✔ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✔ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 6 7

- ✔ Bouteilles
- ✔ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✔ Bouchons et couvercles de plastique
- ✘ 6 7
- ✘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✔ Bouteilles, contenants, pots
- ✘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✔ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✔ Boîtes de conserve, couvercles
- ✔ Canettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

QUE FAIRE DE CES PRODUITS?

- VERRE À BOIRE**
- MIROIRS**
- AMPOULES ÉLECTRIQUES**
- NÉONS**
- PLATS DE PYREX**
- PORCELAINE ET CÉRAMIQUE**

Je les
accepte à
l'écocentre



QUE FAIRE DE CES PRODUITS?

- ÉLECTROMÉNAGERS**
- CONTENANTS SOUS PRESSION (BONBONNES)**
- PNEUS (AVEC OU SANS JANTES)**

Je les
accepte à
l'écocentre



QUE FAIRE DES CES PRODUITS?

- BBQ**
- APPAREILS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES**
- CUISINIÈRES, LAVEUSES, SÈCHEUSES, LAVE-VAISSELLES**

Je les
accepte à
l'écocentre



RÉPONSES MOTS CROISÉS : JOUR DE LA TERRE À LA PAGE 20

1. **RECYCLAGE**
2. **DOUCHE**
3. **LOCAL**
4. **BIOLOGIQUE**
5. **COMPOSTAGE**
6. **ABEILLE**

À L'ÉCOCENTRE, NOUS ACCEPTONS TOUT CE QUI MÉRITE UNE 2E VIE!

1

MATÉRIAUX ET MÉTAUX

Matériaux de construction et rénovation (bois, béton, brique, pierre, bardeaux d'asphalte, portes, fenêtres) et métaux (aluminium, cuivre, fer, fils, gouttières, etc.)

2

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Peintures, huiles usées et filtres, piles, lampes et tubes fluorescents, produits nettoyants, engrais, pesticides, produits chimiques.

3

MEUBLES ET AUTRES ENCOMBRANTS

Appareils électroménagers et électriques, appareils informatiques et électroniques, meubles, articles pour la maison, articles de loisirs, pneus.

4

RÉSIDUS VERTS

Résidus d'émondage, branches, feuilles mortes et pelouse ensachées.

5

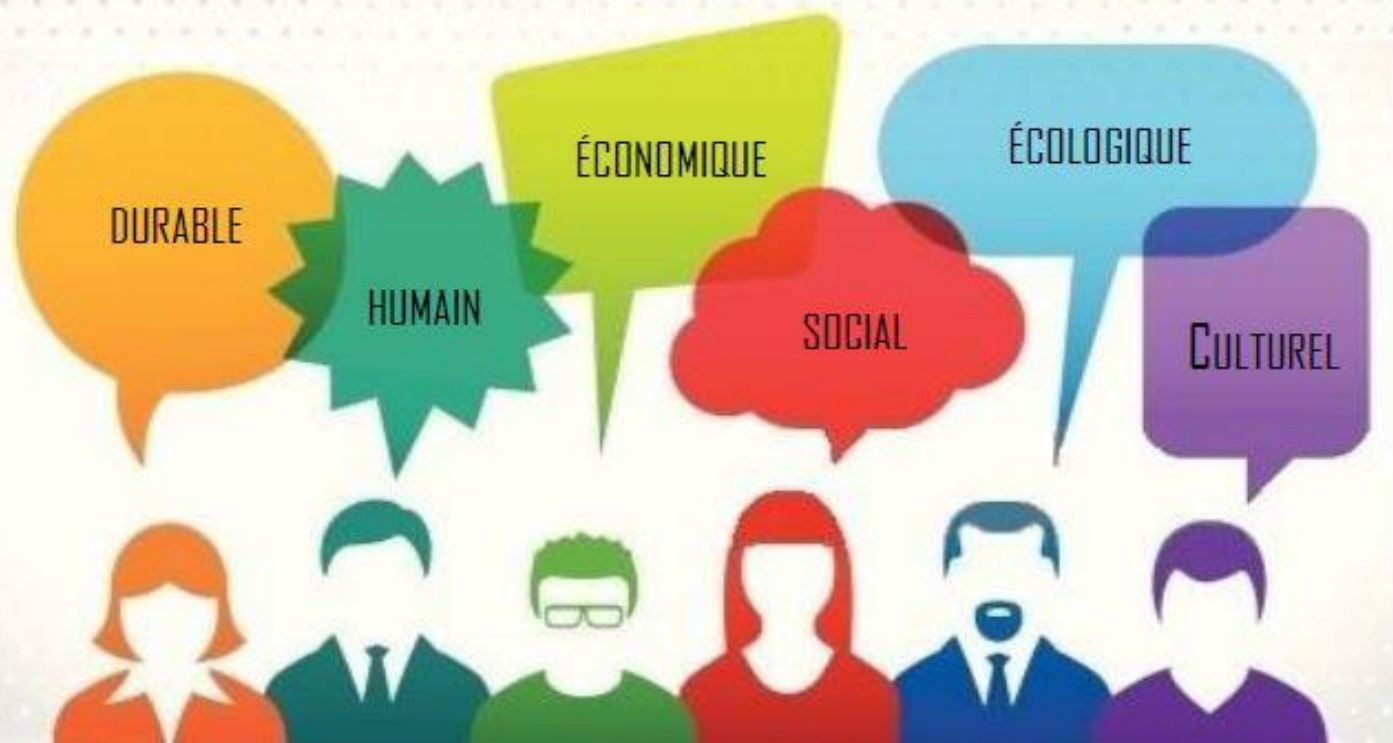
SURPLUS DE MATIÈRES RECYCLABLES

Papier, carton, plastique, verre et métal.

Écocentre de Baie-Comeau: 800 avenue Léonard-E.-Schlemm (entre les deux secteurs)
Service gratuit pour les citoyens de la Manicouagan (3 tonnes/ année)

FOIRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Invitation à toute la population de la MRC de Manicouagan



Venez rencontrer des représentants d'organismes et des artisans de la MRC pour apprendre comment, au quotidien, ils contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie et au développement des communautés. Cette activité se déroulera dans le cadre d'un déjeuner organisé par la FADOQ de Pointe-aux-Outardes.

Quand: Le dimanche 5 mai de 8 h 30 à midi

Où: Centre des Loisirs, 493, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Organisé par le Comité de promotion du développement social Manicouagan, qui est composé de mesdames Sonya Paquet de la Télévision régionale de la Péninsule, Joëlle Bernier de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Josée Mailloux de Centraide HCN/Manicouagan, Annie Cloutier d'ID Manicouagan et messieurs Jean-Pierre Simard du CISSSCN et Gilbert Dupont de la Municipalité de Ragueneau.



BIENVENUE À TOUS!